

**CHEYLADE**

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.04.2023\_13

Conseillers en exercice : 10  
Présents : 09  
Absent : 01  
Votants : 10

L'an deux mille vingt trois

le : 10 AVRIL

le Conseil Municipal de Cheylade dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. RAYNAL Christophe.

Date de convocation : 28 Mars 2023

**OBJET** : Création de trois emplois contractuels pour le pavillon d'accueil.

**Etaient présents** : MM. RAYNAL Christophe, MONTMALIER Thierry, DOUHET Aurélie, LIADOUZE Pierre, LAVERGNE Claude, AMADIEU Maryse, CHALVIGNAC Mélanie, , RODDE Jean-Yves, CHALVIGNAC Mélanie.

**Absent(s) excusé(s)** : PISSAVY Thomas

**Absent(s)** :

**Secrétaire de séance** : MARONNE Pierre

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de créer des emplois saisonniers contractuels pour la tenir le pavillon d'accueil tourisme pour la période du 01 juillet 2023 au 26 août 2023.

Il propose la signature de contrats à durée déterminée étalés du 01 juillet au 26 août 2023 divisés en trois postes rémunérés sur la base de l'indice brut 348, indice majoré 326.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de créer ces emplois et de signer les contrats à intervenir avec les personnes choisies.

Fait et délibéré en séance les jour mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Certifie exécutoire

reçu en Sous-Préfecture le :

Publié ou Notifié

le :



Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID : 015-211500491-20230410-10042023\_13-DE